

# Gestion durable des déchets médicaux et pharmaceutiques dans les établissements de santé

## Introduction - Présentation de la journée

Michael E. L. **STOCK**

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

À travers l'atelier de ce jour, je me réjouis de pouvoir poursuivre la série de manifestations que nous avons amorcées depuis 2008 avec la collaboration professionnelle de l'Association Mediterranean, Water and Environnement (MEDWEM) dans le but de mettre en œuvre des systèmes efficaces de gestion pour un recyclage et/ou une élimination en toute sécurité des déchets industriels non-dangereux ou des déchets médicaux et pharmaceutiques

En adoptant le décret n° 2-09-139 relatif à la gestion des déchets médicaux et pharmaceutiques, le gouvernement du Maroc a notifié en date du 18 juin 2009 des lignes directrices spécifiant la manière dont il convient d'éliminer les déchets médicaux et pharmaceutiques dans le but de protéger les professionnels du secteur de la santé, la population et les biens de notre environnement requérant une protection spécifique. Dans le cadre d'un exposé, je tenterai plus tard de vous procurer le schéma synoptique nécessaire pour avoir un aperçu des règles les plus importantes énoncées par le décret et une image des dispositions d'exécution proposées quant aux profils d'exigences organisationnelles, logistiques et techniques à satisfaire lors de la manipulation, du traitement, du transport et de l'élimination des déchets précités.

Au cours du présent atelier, nous désirons non seulement discuter avec vous du développement de règlements infralégaux, mais également tenter, avec la collaboration des acteurs travaillant dans le secteur de la gestion des déchets, c'est-à-dire avec les institutions de la santé, les bureaux de conseils spécialisés, les exploitants d'installations de traitement et les services administratifs compétents en la matière, de mettre sur pied des conceptions efficaces et d'encadrer la transposition de ces solutions par des mesures opérationnelles.

Nous avons divisé le déroulement de l'atelier en trois phases essentielles.

- **Exigences de la législation relative à l'environnement et aux déchets et transposition de ces exigences dans la pratique sous forme de règles organisationnelles, opérationnelles et logistiques**

avec description des expériences nationales et européennes déjà acquises dans le cadre de l'élimination des déchets médicaux et pharmaceutiques.

[Sans vouloir anticiper sur la présentation du programme que fera M<sup>me</sup> le P<sup>r</sup> MOUHIR, je me permets déjà de vous annoncer la participation de deux collègues allemands, M<sup>me</sup> D<sup>r</sup> Ute PIEPER de la société ETLog Health Consulting Gesellschaft Berlin et M. Markus GLEIS de l'office fédéral de l'environnement (Umweltbundesamt), Dessau qui tous deux effectueront un rapport sur l'évolution de la situation en Allemagne et de la coopération internationale. Leurs exposés seront tenus en anglais].

- **Plan national de gestion des déchets** en tenant compte des perspectives à moyen et long termes quant au volume à atteindre en fonction des classes de déchets et des méthodes de traitement retenues

... / 2

Dans ce contexte, j'aimerais d'ores et déjà de vous souligner l'existence prochaine sur internet d'un Système Informatique des Déchet Industriels et Dangereux (SIDID) grâce auquel il sera également possible d'illustrer en la documentant comment s'opère l'élimination des déchets médicaux et pharmaceutiques; je reviendrai plus tard sur ce point en vous fournissant de plus amples détails sur la détermination, le classement des déchets et leur déclaration → [ww.gd-maroc.info](http://ww.gd-maroc.info)

- **Programme de formation initiale et continue des acteurs**

Nous entendons également profiter de cet atelier pour structurer avec votre concours les besoins en formation professionnelle et continue tant en termes de contenus qu'en terme de temps, et ce afin de transposer les profils d'exigence en «bonnes pratiques» et de concrétiser ces dernières avec toute l'efficacité voulue.

Cela étant posé, au nom des initiateurs de cet atelier et en mon propre nom, je vous souhaite, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, une journée agréable se soldant par de fructueux résultats.